



PROJET PEDAGOGIQUE

Camp 100 % Nature Explorateur

Du 22 au 26 juillet 2024

Destination : la maison de l'eau et de la rivière

Route de La Petite Pierre
Etang du Donnenbach
67290 FROHMUHL

Table des matières

Présentation de l'association	3
1. L'organisateur.....	3
2. Notre raison d'être c'est	4
3. Notre vision c'est.....	4
4. Nos intentions éducatives	4
Les camps 100 % nature	5
1. Le contexte général	5
Lieu d'implantation	5
Période	5
Public	6
Une offre accessible	6
Accueil du public	6
Transports	6
Composition de l'équipe pédagogique	6
Thématique et activités principales (description des prestataires de la MER).....	6
2. Les objectifs.....	7
3. Le cadre de vie.....	8
Organisation de l'espace	8
Vie quotidienne et vie en collectivité.....	8
Ecologie	10
Organisation de la restauration	10
Organisation des temps d'hygiène : toilettes, douche, gestion du linge.....	12
L'hébergement	12
Le lever et coucher	13
Suivi sanitaire	13
4. Les activités	14
Objectif.....	14
Activités	14
Descriptif	14
Définition.....	14
Matériel utilisé	14
La journée type.....	14
Déroulement des temps calmes, des temps libres	15
5. L'équipe pédagogique	15
Les fonctions.....	15
Les réunions	16
6. Communication avec les familles.....	16
Avant le séjour.....	16
Pendant le séjour	17

Présentation de l'association

1. L'organisateur

Association Horizons Jeunes
13, place Geoffroy VELTEN
67 170 BRUMATH
Tél./Fax : 03.88.68.02.81
www.horizonsjeunes.fr

L'association Horizons Jeunes s'investit depuis de nombreuses années dans l'accompagnement de la jeunesse, en mettant en avant les valeurs du loisir et de l'éducation citoyenne. Nous offrons à la jeunesse locale des opportunités d'épanouissement à travers diverses activités de loisirs, tout en favorisant leur développement personnel et leur engagement citoyen à travers nos actions.

Notre champ d'action s'étend sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de Haguenau, en mettant un accent particulier sur la commune de Brumath et ses environs. Nous sommes présents pour accompagner les adolescents âgés de 10 à 14 ans, principalement issus des collèges. Toutefois, nous maintenons un lien avec les enfants dès l'âge de 9 ans, notamment à travers les classes de CM1/CM2, afin de garantir une transition harmonieuse vers notre public principal. De même, nous assurons une continuité au-delà de 15 ans, lors de l'entrée au lycée, afin de consolider nos actions axées sur l'engagement et la formation des animateurs volontaires.

Nous sommes convaincus que chaque jeune a le potentiel de se construire et de s'épanouir pleinement dans un environnement propice, où le plaisir du loisir se conjugue avec l'apprentissage de la citoyenneté active. À travers nos initiatives, nous encourageons la participation, l'autonomie, et le sens des responsabilités chez les jeunes, afin de les préparer à devenir des citoyens engagés et éclairés de demain.

L'association Horizons Jeunes est profondément attachée à défendre des valeurs qui sont au cœur de son projet éducatif. Parmi celles-ci, le respect des autres et de l'environnement occupe une place fondamentale. Nos actions découlant de ce projet visent à offrir à tous les jeunes un cadre propice à la compréhension et à l'acceptation des différences de chacun. Nous croyons fermement que multiplier les rencontres et les échanges favorise le dialogue entre adultes et jeunes de notre territoire, encourageant ainsi l'esprit d'écoute, d'ouverture et de tolérance, tout en contribuant à une meilleure connaissance du monde qui les entoure. Par ailleurs, notre projet éducatif vise à initier les jeunes aux valeurs essentielles que sont la socialisation et la citoyenneté. Nous accordons une importance particulière à les aider à vivre ensemble et à communiquer, car nous considérons que cela constitue une priorité fondamentale dans leur développement. Ainsi, nos activités sont principalement axées sur des sujets d'actualité tels que l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation à l'environnement et au développement durable, ainsi que sur les pratiques artistiques et de loisirs en général.

Les activités sont encadrées par une équipe d'animateurs professionnels épanouie, ainsi que par des intervenants qualifiés issus du réseau local ou recrutés spécifiquement pour les projets.

Enfin, toutes les initiatives de l'association s'inscrivent dans le cadre de son projet social, avec un développement de partenariats locaux, incluant les associations, les établissements scolaires, les élus locaux, les parents, les artisans, et les personnes âgées, pour une meilleure prise en compte de la jeunesse et des réalités du territoire. Dans ce cadre, l'association développe également depuis peu l'animation collective famille, montrant une sensibilité particulière envers les familles les plus vulnérables.

2. Notre raison d'être c'est

Accompagner les jeunes à prendre leur place dans la société en s'épanouissant, en devenant autonome et responsable.

3. Notre vision c'est

Accompagner les jeunes sur le long terme (environ 3 ans) pour avoir un réel impact sur leur comportement et leur permettre :

- de se trouver dans leur quête d'identité
- de se construire et devenir de futurs adultes
- d'être valorisé et reconnu
- de créer de nouvelles relations
- d'être en relation sereine avec les autres
- de vivre et s'épanouir dans leur environnement (local, société, planétaire)
- d'avoir des liens constructifs avec leur famille.
- de développer le discernement et l'esprit critique
- d'avoir un avis éclairé
- de se protéger des pièges de la société
- de se reconnecter à soi et à son environnement
- de sortir de la sur-consommation
- d'être un citoyen actif
- de prendre du plaisir dans leur pratique

4. Nos intentions éducatives

L'association Horizons Jeunes a pour objectifs éducatifs de :

- Développer les capacités motrices et intellectuelles de chacun
- S'ouvrir au monde et à ses réalités
- Apprendre la vie en collectivité
- Donner le goût de l'engagement, des responsabilités et de l'action

Toutes les actions menées par l'association devront également permettre aux jeunes de passer des moments agréables durant lesquels ils pourront éprouver du plaisir à être avec les autres et s'épanouir.

Les camps 100 % nature

1. Le contexte général

Le camp organisé cet été répond aux envies et aux attentes du public accueilli, en proposant des moments d'évasion et de reconnexion à la nature aux adolescents de Brumath et du territoire.

Les problématiques sociétales actuelles liées à l'utilisation des écrans sont au cœur de nos préoccupations, et c'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de proposer des camps au plus proche de la nature, loin des outils numériques et de la distraction qu'ils offrent.

Nous souhaitons permettre aux jeunes de se déconnecter de leurs téléphones pour se reconnecter avec des valeurs défendues par notre association : les notions de solidarité, de collectivité, de vivre ensemble seront au cœur de notre façon de travailler auprès du public.

Il nous paraît primordial dans notre société où l'individualisme prône sur le collectif, de proposer des espaces communs favorables aux liens sociaux et aux échanges. Les adolescents sont dans une période de leur vie pleine de questionnements, de changements, au cours de laquelle la relation à l'autre est essentielle. Il nous semble important de favoriser ces temps de partage, à travers des activités en lien avec la nature, l'environnement, et le sport, mais aussi en permettant aux jeunes d'être acteurs de la vie quotidienne du camp. L'autonomie acquise progressivement au cours de l'adolescence leur permet de prendre en main leurs vacances en participant activement aux tâches du quotidien.

Lieu d'implantation

**La Maison de l'Eau et de la Rivière
Route de La Petite Pierre
Étang du Donnenbach
67290 FROHMUHL**

La Maison de l'Eau et de la Rivière est centre d'accueil à l'éducation à l'environnement. Il se niche dans une vallée humide, bordée par une rivière et entourée d'un vaste étang, au cœur de la forêt des Vosges du Nord. Son emplacement sur un sol en grès, dans un environnement rural, en fait le lieu parfait pour offrir des activités éducatives axées sur la nature, l'environnement et le développement durable.

Le projet éducatif met en avant des valeurs que nous partageons telles que le vivre ensemble, la responsabilité envers la nature pour favoriser une meilleure harmonie avec notre environnement, ainsi que la création de liens avec la nature afin de nous éloigner de notre isolement virtuel.

Période

Le camp se déroulera du lundi 22 au vendredi 26 juillet 2024.

Public

Les groupes seront composés de 15 adolescents au maximum, entre 11 et 15 ans. Nous avons fait le choix de proposer ces séjours à partir de l'entrée en 6ème à la prochaine rentrée, considérant qu'avant cet âge il est plus compliqué pour les enfants de passer une semaine entière loin de leur famille.

L'accueil de jeunes en situation d'handicap.

L'accueil des jeunes se fera dans la limite de leur capacité physique concernant les activités physiques et sportives. Nous proposerons des activités adaptées au degré de handicap.

Nous veillerons tout particulièrement à ce que le jeune trouve sa place au sein du groupe.

Une offre accessible

Nous avons à cœur d'accueillir des jeunes de tout horizon, et mettons un point d'honneur à proposer des tarifs attractifs, adaptés au quotient familial de chacun afin de permettre l'accessibilité aux loisirs pour tous. Nous mettons en place au fil de l'année un fonds solidaire, alimenté par des actions bénévoles, dont l'argent permet aux familles aux quotients familiaux les plus faibles de bénéficier d'une aide financière. Cette aide offre ainsi la possibilité aux jeunes d'accéder aux camps durant l'été à moindres frais.

Accueil du public

L'accueil du public se fera le lundi 22 juillet 2024 à 8 heures 30 au centre culturel, 29 rue André Malraux à Brumath.

Le retour est prévu le vendredi 26 juillet 2024 à 18 heures au centre culturel, 29 rue André Malraux à Brumath.

Transports

Deux camionnettes de neuf places ont été réservées pour assurer le transport. Le directeur du séjour et le responsable de l'association seront les conducteurs désignés. L'un des véhicules reste sur place durant le séjour. Il est utilisé pour tous les déplacements utiles au séjour.

Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe sera composée :

- D'un directeur (stagiaire BAFD)
- De deux animateurs BAFA ou un animateur et un stagiaire

Thématique et activités principales (description des prestataires de la MER)

Le séjour sera centré sur des thèmes de découverte de la nature et de l'environnement à travers diverses activités sur les arbres, le sol, les plantes, les insectes, les animaux (traces et indices), les oiseaux, les champignons, la classification, l'astronomie, les écosystèmes, les

lichens, ainsi que de grands jeux. La participation à la vie quotidienne et le vivre-ensemble occuperont également une place importante durant le séjour.

2. Les objectifs

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><u>Vie collective</u> Proposer un apprentissage de la vie collective</p>	<p>Exprimer ses besoins dans un cadre sécurisant (conseils des sages, la tente à palabres, régulation individuelle)</p> <p>Faire ensemble, équipe et jeunes, les choix et arbitrages nécessaires (règles de vie posées par le groupe, possibilité de remise en cause lors du conseil des sages). <u>Attention aux contraintes réglementaires et pédagogiques.</u></p> <p>Apprendre à travailler en équipe, autant dans les activités que dans la vie quotidienne.</p>	<p>Pris de parole et progression de celles-ci durant le séjour, lors des régulations collectives.</p> <p>Les règles de vie décidées ensemble sont respectées par tous. Leurs remises en cause sont justifiées et validées ensemble.</p> <p>Chaque jeune a accompli ses tâches. Des jeunes aident spontanément à accomplir des tâches.</p>
<p><u>Autonomie</u> Offrir un espace participatif</p>	<p>Se responsabiliser sur des temps autonomes et de détente (temps libre, permis de confiance)</p> <p>Se responsabiliser sur certaines tâches de vie quotidienne (responsabilité de son kit vaisselle, rangement de son sac, respect des horaires...)</p> <p>Participer aux choix des activités.</p>	<p>Respect des limites de temps et d'espace lors des temps autonomes.</p> <p>Progression sur la réalisation des tâches courantes.</p> <p>Niveau d'implication et de prises de décision concernant les activités proposées (idées et avis constructifs).</p>
<p><u>Vie dehors</u> Vivre une expérience forte dans la nature</p>	<p>Pouvoir se dépasser (lors des activités dans l'appropriation de l'environnement)</p> <p>Apprivoiser les peurs de la nuit (des balades de nuit, la vie nocturne)</p> <p>Aller à la rencontre des habitant-e-s : faune, flore et humain.</p>	<p>Les jeunes aspirent à se dépasser.</p> <p>Les temps nocturnes se sont déroulés progressivement et sans problème.</p> <p>Les jeunes observent ce qui les entoure.</p>

	Camper, bouger et vivre des expériences fortes dans la nature (randonnée, fabrication cabane, confort rudimentaire...)	Les jeunes sont impliqués dans la vie du camp. Adaptation à la vie du camp.
<u>Découverte</u> Porter un nouveau regard sur son environnement naturel	<p>Aller au-delà des préjugés et des aprioris.</p> <p>Créer des espaces et des temps propices à l'écoute et au partage.</p> <p>Sensibiliser à la tolérance, l'empathie et le respect de toutes les formes de vie.</p>	Les jeunes sont dans une attitude bienveillante à l'égard de ce qui les entoure (végétal, animal, humain)

3. Le cadre de vie

Organisation de l'espace

Différents espaces seront mis en place en amont :

En extérieur :

- Un espace « nuitée » équipé de 4 tentes
- Un espace de vie équipé d'une grande tente (tente à palabres)
- Deux tonnelles de cuisine
- Un espace de repas avec tables et bancs (la terrasse dite de l'auberge)
- Un espace vert pour de grands jeux



En intérieur :

- Une salle pour se replier en cas de mauvais temps
- Des sanitaires / douches
- Une salle de repos
- Accès à un réfrigérateur



Vie quotidienne et vie en collectivité

Le séjour est un lieu d'expérimentation de modes de vie, marqué par une forte interdépendance. Il vise la construction d'une expérience collective, participative et démocratique. Les jeunes sont acteurs dès le début du séjour et décident de la construction du planning d'une part, et à la construction des règles de vie d'autre part. Les adultes vérifient que les règles proposées garantissent à tous un cadre sécurisant d'un point de vue physique et affectif.

Plutôt que de poser un cadre « non-négociable », l'équipe exposera ses contraintes spécifiques : pédagogiques, réglementaires et légales. Elle conservera ainsi un droit de veto dans la négociation de ces cadres, leurs responsabilités pédagogique, civile et pénale pouvant être engagées.

Par exemple, l'utilisation des écrans et des téléphones portables, car le principe du séjour est de se déconnecter de tous les outils numériques.

Tous les jours, des temps de régulation sont organisés permettant un réajustement du cadre de vie.

- Régulation collective : Le Conseil Des Sages

Chaque soir avant ou après le repas, un conseil des sages a lieu sous la tente à palabres. Il faut qu'ils soient courts et efficaces. Pour permettre l'appropriation, la même forme doit rester la même. Elle pourra toutefois évoluer ou être adaptée aux circonstances ou aux objectifs d'une situation.

Des rôles, d'abord tenus par des adultes, puis par des jeunes sont attribués en début de séance : le parolier ; le président ; le maître du temps ; le scribe.

Le déroulement de chaque conseil est le suivant :

1. Questions et infos pratiques (le point notamment sur la journée du lendemain)
2. Problèmes rencontrés (les problèmes sont d'abord énumérés les uns après les autres, sans réactions, puis des réponses peuvent être apportées. Les adultes essayent de s'effacer au maximum afin de laisser aux jeunes la possibilité de s'exprimer)
3. Solutions ou propositions

- Cadre et bienveillance

Même si le cadre du conseil peut paraître rigide, il est au service d'une expression plus équitable. Il est plus facile de s'exprimer dans un cadre sécurisant et bienveillant. Il permet aussi de définir le type d'expression : ce qui concerne ou non le groupe, ce qui doit ou ne doit pas être débattu. Ce conseil est au service d'un fonctionnement démocratique. C'est un lieu et un temps où chacun apprend à prendre la parole. Les divergences d'opinions sont argumentées, réfléchies et servent à la prise de décision finale, acceptée par tous. Nombreux problèmes naissants trouvent ainsi des solutions dans le respect de chacun, pour le bon déroulement du séjour.

- Régulations Personnelles : « Comment Ça Va ? »

Les régulations personnelles sont des moments informels où chaque jeune passe un moment privilégié avec un des animateurs de l'équipe.

Ces régulations sont un moyen complémentaire de garantir l'expression de chacun et la sécurité physique, affective et psychologique de tous. En effet, malgré la bienveillance et un cadre sécurisant, les jeunes ne sont pas tous aptes ou à l'aise pour exprimer leurs envies et besoins face au groupe. De plus, certains besoins et envies n'ont pas leur place au conseil des sages. La vie collective est omniprésente durant le séjour et, quelles que soient les habitudes de chacun, il est nécessaire de proposer ces espaces de régulation et d'expression individuelles.

- Régulation dite d'urgence :

Elle sera mise en place au cas où le directeur ou un animateur constaterait un dysfonctionnement sur la journée et pourrait porter préjudice au bon déroulement de la vie du séjour.

- Gestion de conflits

Méthode 6mn ou 1 2 3 : voir annexe

Réunion déminage :

Réunion avec des gens qui ne sont pas partie prenante du problème

On écoute les faits racontés par la personne qui a soulevé le problème (les autres écoutent)

Les observateurs posent des questions de compréhension

Les observateurs réagissent : qu'est-ce que ça me fait ? Émotions

Les observateurs proposent à tour de rôle des solutions : qu'est-ce que j'aurais fait ? Qu'est-ce que ça me donne envie de faire ? Ne pas déconstruire les propositions des autres

L'animateur de la réunion récapitule les solutions

Réaction de la personne qui a eu la problématique

La vie quotidienne est gérée par tous, équipe et jeunes : aménagement du camp, cuisine, vaisselle, rangement, tri...

Des groupes d'activités assurent le bon fonctionnement de la vie collective. L'organisation de ses groupes (roulement ou non) est décidée collectivement.

→ dans un souci de simplification et de fluidité des tâches quotidiennes, les groupes de tâches quotidiennes peuvent correspondre aux groupes de tente.

→ donner des noms aux tentes

Ecologie

Certains actes quotidiens offrent la possibilité de faire un geste en faveur de l'environnement, de réfléchir à l'impact de notre conduite. Le tri des déchets, l'utilisation raisonnable de l'eau, le recyclage de matériaux, l'utilisation de produits biodégradables sont mis en place en ce sens. Leur intérêt est bien plus et bien mieux mis en place par les jeunes dans ce cadre d'immersion en pleine nature.

Consommer des repas de qualité, biologiques et locaux autant que possible, préparer des repas équilibrés, viser les justes quantités pour éviter le gaspillage reste des principes auquel nous voulons sensibiliser.

Organisation de la restauration

Cuisine :

La cuisine est constituée d'un abri de type barnum de 3 mètres sur 3 mètres pour la partie plan de travail et d'une partie ouverte abritée sous un porche pour la partie cuisine (gazinière et plancha). Le barnum sera fermé sur trois côtés, et une bâche sera disponible pour fermer le dernier côté en cas de besoin. Au sol, une bâche simple et lavable permettra d'assurer le respect de l'hygiène. Elle sera nettoyée en fin de journée par le référent cuisine. Deux tables serviront uniquement de plan de travail pour le référent cuisine, tandis que deux autres tables feront office d'intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur de la cuisine (plats à transmettre, retour de plats, vaisselle propre et retours de vaisselle). Deux armoires sont

installées : l'une pour stocker les denrées non périssables, l'autre pour la vaisselle et les produits d'entretien. Un réfrigérateur est mis à disposition pour les denrées périssables. L'accès à la cuisine est réservé au référent cuisine ainsi qu'aux groupes de jeunes volontaires accompagnés du cuisinier.

Toute entrée dans la cuisine est précédée par un lavage obligatoire des mains grâce à un jerrican, du savon à pousoir et du papier essuie-mains mis à disposition à l'entrée de la cuisine. Au début du séjour, un protocole est mis en place concernant les torchons et les éponges. Les torchons sont utilisés uniquement en cas de nécessité et une seule fois par jour. Ils sont remplacés quotidiennement. Le séchage des ustensiles de cuisine à l'air libre est à privilégier.

Repas :

Un espace repas est aménagé sous une tonnelle de 4 m x 6 m à proximité de l'espace cuisine. Cet espace est équipé de tables en plastique facilitant le lavage, accompagnées de bancs pliables. Le débarrassage et le nettoyage des tables sont assurés collectivement. En cas de mauvais temps, les repas sont pris dans la salle de l'auberge dédiée à cet effet.

Menus :

Des menus simples, faciles et rapides à préparer, avec un respect des conditions d'hygiène et de budget alloué.

Quelques principes simples de gestions pour accompagner au mieux l'économat sont pris en compte :

Viser un équilibre diététique et une alimentation saine :

- Repas que l'on cuisine, plutôt que des plats préparés
- Forte proportion de fruits et légumes, essentiellement frais
- Proportions raisonnables de glucides, protides et lipides
- Peu de sucre blanc, préférence pour le miel et le fructose
- Privilégier le bio, le local, le vrac

Viser un équilibre budgétaire :

- Repas à cuisiner, moins chers que les produits transformés
- Peu de viande

Adapter à l'activité physique :

- Sucres lents à tous les repas
- Sucres rapides pour les goûters, dont les fruits secs
- Adapter à l'itinérance et au campement
- Fruits et légumes de conservation plus faciles

Faire de la cuisine en camping : une activité pédagogique :

- Repas à la fois élaboré et simple à mettre en œuvre avec les jeunes
- Intégrer de la cuisine sauvage dans nos recettes, sans se mettre en danger
- Profiter du voisinage d'un maraîcher pour faire le lien entre le champ et l'assiette
- Viser un plat unique
- Confectionner un plat principal nourrissant et équilibré, accompagné d'une entrée qui ne nécessite que peu ou pas de préparation
- Bousculer des habitudes alimentaires pas forcément justes
- Enrichir les menus par des récoltes sauvages (plantes comestibles, aromatiques, pour tisanes et plats) :

Vaisselle :

Chaque jeune doit être en possession de son kit personnel de vaisselle (assiette, bol, couteau, fourchette, cuillère et gobelet) et sera responsable de sa vaisselle tout au long du séjour. La vaisselle est entreposée sur des étagères prévues à cet effet à proximité de l'espace repas.

Un espace vaisselle est mis en place soit à l'extérieur, soit à l'intérieur en fonction de la météo.

Il est mis à disposition :

- Deux éponges destinées uniquement à la vaisselle
- Du produit vaisselle écologique
- Un contenant pour les déchets alimentaires (en produire le moins possible)
- Un bac de dégraissage contient de l'eau chaude
- Un bac de lavage contient de l'eau chaude et du produit vaisselle écologique
- Un bac de rinçage ne contient que de l'eau froide.

La vaisselle est laissée séché à l'air libre.

Bivouac / pique-nique :

Selon les choix des jeunes, dans le cadre de projet ou de sorties, des repas froids pour le midi peuvent être préparés à l'avance. Les repas seront conservés dans des glacières ou transportés dans les sacs à dos. Pour cela, chaque jeune partira avec l'équipement nécessaire selon des besoins (assiettes, verres, couverts, eau).

Organisation des temps d'hygiène : toilettes, douche, gestion du linge

Toilettes : Deux toilettes sont accessibles à l'intérieur de la Maison de l'eau et de la rivière. Il est obligatoire de se laver les mains après chaque utilisation.

Douches : Plusieurs douches sont disponibles à l'intérieur de la Maison de l'eau et de la rivière. Une organisation doit être mise en place pour assurer une rotation efficace. Les animateurs doivent veiller à ce que chaque jeune se soit bien lavé.

Le sac et la lessive :

Chaque tente est suivie par un animateur référent, chargé de veiller au bon rangement des affaires. Un système de points sera mis en place pour évaluer la qualité du rangement.

Les animateurs proposent également des lessives si nécessaire. Pour la lessive, on utilise l'eau du ruisseau et du savon de Marseille.

L'hébergement

L'hébergement se fait sous tente. Il y a trois tentes : deux pouvant accueillir six jeunes chacune et une pouvant en accueillir quatre, tout en laissant suffisamment de place pour leurs affaires personnelles. La répartition se fait en fonction du nombre de filles et de garçons, et peut être ajustée selon le nombre de jeunes. Une tente de quatre places est réservée pour les animateurs. Une tente supplémentaire est prévue pour une animatrice si nécessaire.

Un système de tapis d'extérieur et de sacs cabas pour ranger les chaussures sera mis en place pour éviter de salir l'intérieur des tentes.

Chaque groupe occupant une tente est responsable de son rangement et de sa propreté, les animateurs veilleront à la bonne réalisation de ces tâches et à l'accompagnement des groupes en ce sens.

Une salle de repli dans l'auberge pourra être utilisée en cas de mauvaise météo (forte pluie, orage, vent violent) avec les matelas de sol et duvets personnels.

Le lever et coucher

Il ne faut pas oublier que les jeunes sont en vacances et que chacun a besoin d'un temps de sommeil différent. Nous souhaitons mettre en place un réveil et un coucher échelonné suivant l'état de fatigue.

Proposition de mettre un code en place pour permettre aux jeunes de savoir s'ils peuvent se lever.

→ Chaque tente est suivie par un animateur référent qui accompagne le coucher, jusqu'au silence, avant d'aller en réunion animateurs de fin de journée.

→ Il est important de veiller à ce que jeunes et adultes bénéficient d'un sommeil nécessaire et réparateur. Le directeur et les animateurs doivent veiller à assurer des heures de coucher cohérentes avec l'activité physique pratiquée.

→ les réunions d'animateurs doivent être rapides afin de permettre aux animateurs de bénéficier du repos nécessaire (point comment ça va, point sur les jeunes, prépa de la suite du séjour).

Suivi sanitaire

Le directeur titulaire du PSC, s'occupera de dispenser les soins. Il devra s'assurer du suivi du registre d'infirmerie. Il devra s'assurer que les trousse de secours soient toujours complètes.

Les traitements seront rangés sous clé. Des fiches sanitaires seront distribuées aux parents. Une fiche récapitulative des allergies et des traitements sera affichée. Le directeur et les animateurs devront en prendre connaissance. Le contenu de ces fiches ou les informations données verbalement par la famille ne doivent en aucun cas sortir du cadre de l'équipe pédagogique.

Lors des sorties, l'animateur s'assurera d'avoir avec lui la pochette de sortie comportant les fiches sanitaires correspondantes à l'intérieur. Il emportera avec lui une trousse de secours et la liste des numéros d'urgence. À son retour il mettra à jour le cahier d'infirmerie et complétera sa pharmacie.

Pour tout souci allant au-delà des petits soins (nettoyage à l'eau savonneuse, utilisation de désinfectant) le médecin local sera sollicité.

Les parents seront prévenus de la mise en place de cette consultation afin de leur permettre s'ils le souhaitent, de reprendre en charge leur enfant.

Le directeur ayant effectué un soin à un jeune veillera à en informer les parents en fin de journée.

Pour tout accident plus grave, les pompiers seront sollicités.

Infirmierie

Sécurité physique :

Une petite salle de repos est disponible dans le centre. Son accès est strictement réservé aux animateurs et aux jeunes accompagnés d'un animateur en cas de blessures ou maladie.

Sécurité affective :

Un espace et un temps spécifique seront proposés pour les jeunes ayant besoin de se confier à un adulte (voir régulation personnelle : comment ça va !).

4. Les activités

Objectif

Découvrir toute la richesse de la nature aux abords du camp.

Activités

- Animations thématiques : arbres, sol, plantes, insectes, animaux (traces et indices), oiseaux, champignons, classification, astronomie, écosystèmes, lichen...
- Veillées et autres petites animations périphériques sur la même thématique

Descriptif

Les jeunes vivront sous tente avec des installations de type scout. Une place importante sera consacrée à la vie de camp et les animations amèneront les jeunes à découvrir la faune et la flore aux alentours du camp.

Définition

L'exploration est le fait de chercher avec l'intention de découvrir, d'étudier quelque chose, un lieu pour agrandir son périmètre habituel et parfois aussi d'agrandir son territoire.

Matériel utilisé

Matériel de campisme : tentes, bâches, matériel de cuisine plein air, matériel de froissartage...

Matériel pédagogique animations : suivant animations

Matériel pédagogique commun à tous les camps : caisse bibliothèque mobile, caisse jeux de sociétés, caisse déguisements, caisse jeux de plein air, caisse matériel créa...

La journée type

La journée type n'est pas figée, elle permet d'avoir une structure dans le fonctionnement du centre, mais nous adapterons les temps en fonction des besoins des jeunes et/ou des activités proposées.

Déroulement des temps calmes, des temps libres

Une grande tente de type « berbère » offrira un coin calme équipé de livres, d'une malle à jeux, de couvertures et de coussins. Cette tente servira également de lieu de rassemblement pour le conseil des sages.

Pendant les temps libres, les jeunes sont autonomes dans leurs activités, avec du matériel à leur disposition. Il est important que chacun respecte les règles et le cadre définis collectivement.

5. L'équipe pédagogique

L'encadrement est assuré par un directeur BAFA stagiaire et deux animateurs titulaires BAFA.

Les fonctions

Un directeur

Il a pour fonctions :

- La direction de l'équipe
- La gestion financière, logistique, matérielle et administrative
- La gestion des relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- Le suivi des animateurs stagiaires BAFA.
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Gestion administrative

Le directeur doit à tout moment être en mesure de présenter

- Document obligatoire des jeunes (fiches sanitaires et vaccination)
- Liste de présence
- Documents obligatoires des animateurs (diplômes, contrat et vaccinations)
- Affichage obligatoire (les numéros d'urgence)
- Habilitation du séjour
- Projet pédagogique et éducatif
- Contrat d'assurance

Deux animateurs BAFA

Ils ont pour fonctions :

- D'accueillir les parents et les enfants.
- Créer des opportunités d'activités et d'accompagner les jeunes dans leur réalisation.
- Faire respecter des lieux et le rangement du matériel par les jeunes.

Les intervenants extérieurs

L'association peut faire appel à des intervenants extérieurs pour assurer l'encadrement d'activités qui nécessite une certaine technicité ou une qualification.

Les animateurs du séjour sont des personnels éducatifs. Leur tenue, leur comportement physique ou moral, leur langage doivent être irréprochables.

Durant toute la période du séjour, ils participent à tous les moments de la vie des jeunes, mangent à leur table, veillent à leur bien-être et à leur comportement.

Ils les guident, les conseillent, les accompagnent et cherchent en permanence à instaurer une relation de confiance réciproque. Ils sont à l'écoute des besoins et des envies des jeunes.

La protection physique des jeunes doit être le souci permanent de tout l'encadrement. En cas d'accident, même bénin, les animateurs préviennent la direction. L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique morale et affective des jeunes.

Les réunions

Les réunions de préparation :

Des réunions auront lieu en amont du séjour dans le but :

- D'échanger et de s'approprier le projet pédagogique.
- De définir une organisation collective sur la mise en œuvre du projet pédagogique.
- De préparer et installer les lieux.
- Préparer le contenu pédagogique

Les réunions quotidiennes :

Une réunion chaque soir aura lieu (elle peut -être brève). Elle permettra d'évaluer les actions mises en place, d'assurer le suivi des projets. Elle permettra d'aborderont l'organisation du quotidien, les difficultés rencontrées par l'équipe, les améliorations pour le fonctionnement. (Difficultés relationnelles, éducatives ...)

Pour effectuer un véritable travail d'équipe, il est dispensable de communiquer, de dialoguer.

Les réunions nous permettront aussi d'évaluer le contenu du projet pédagogique, sa mise en œuvre, et de décider des modifications à apporter si cela est nécessaire.

Évaluation du séjour :

Il s'agira de faire un bilan de la période qui portera sur les objectifs du projet, le relationnel, la vie quotidienne, la programmation ... Celle-ci devra se faire dans le mois qui suit la fin du séjour.

6. Communication avec les familles

Avant le séjour

Des préinscriptions ont eu lieu pendant les vacances de printemps. En choisissant de se préinscrire, les parents et les jeunes s'engagent à participer à une réunion d'information le 4 ou le 6 juin 2024. Ces réunions ont pour objectif de présenter le projet pédagogique aux familles afin de garantir que tous soient en accord avec les valeurs et l'esprit du séjour.

C'est également l'occasion d'informer les familles sur le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, qui apporte un soutien financier dans le cadre du dispositif « été loisirs », permettant ainsi à toutes les familles de participer au séjour sans contrainte financière.

Pendant le séjour

Étant donné que le séjour est relativement court, il n'est pas nécessaire de communiquer régulièrement avec les parents. Toutefois, en cas de situations particulières (maladie, accident, problème émotionnel lié à l'éloignement), le directeur contactera les familles par téléphone.

Sur le site, le réseau est très limité et les appels téléphoniques sont difficiles. Une adresse mail est mise à disposition des familles pour laisser des messages, que le directeur consultera une fois par jour.